

Prix du mérite Gabriel L. Plaa de la STC

But :

Le but du Prix du mérite Gabriel L. Plaa est d'honorer les personnes qui ont apporté une contribution remarquable et soutenue au domaine de la toxicologie au Canada ou à la bonne marche de la Société de toxicologie du Canada.

Comité de sélection :

Les récipiendaires seront choisis par un comité de sélection formé de quatre membres de la Société : le président sortant de la Société qui présidera le comité, un des conseillers, ainsi que deux membres réguliers choisis par le Conseil d'administration mais non-membre de ce dernier.

Candidatures :

Les candidatures doivent être soumises par deux membres réguliers de la Société. Un membre ne peut soumettre plus d'une candidature chaque année. Les candidatures doivent être déposées auprès du Président du Comité de sélection avant le 1^{er} Juillet de l'année de la remise du Prix. Les documents suivants doivent être soumis à l'appui des candidatures :

1. un résumé d'au plus deux pages décrivant la contribution du candidat au domaine de la toxicologie ou au fonctionnement de la STC ;
2. des copies d'au plus cinq manuscrits ou documents pertinents produit par le candidat ;
3. un curriculum vitae du candidat ainsi qu'une notice biographique à l'intention du monde de la presse.

À moins que les parrains des candidats ne souhaitent qu'il ne soit autrement, les candidatures non retenues l'année de leur dépôt seront réactivées automatiquement lors des deux années suivantes. Les parrains verront alors à mettre à jour les dossiers déjà soumis.

Le Prix et sa remise :

Le Prix consistera en une plaque ou en toute autre marque tangible de reconnaissance. La remise du Prix se fera lors de la réception du Président, à l'occasion du Symposium annuel de la Société.

Critères :

Le Comité de sélection se basera sur les critères suivants :

1. le récipiendaire devra avoir apporté une contribution remarquable et soutenue au domaine de la toxicologie au Canada ou avoir apporté une contribution sous la forme d'états de service remarquable et soutenus au sein de la Société de toxicologie du Canada ;
2. c'est au Comité de sélection qu'il incombera de porter un jugement éclairé sur le mérite de la candidature ;
3. la décision du Comité de sélection sera finale. Un seul prix sera remis à chaque année, mais si de l'avis du comité de sélection aucune candidature n'est méritante, le Prix ne sera pas remis.

On peut obtenir des informations sur les activités et les prix de la STC ainsi que sur la façon de joindre les rangs de la Société, en écrivant à l'adresse suivante :

Secrétaire de la STC
C.P. / P. O. Box 517
Beaconsfield, Québec
H9W 5V1

La forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes. L'emploi du masculin a pour but de faciliter la lecture du texte.